

# APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

## **PEMB, TERRITOIRE DURABLE & INNOVANT, « L'ECONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE À PARIS EST MARNE&BOIS : LEVIER DE SOLUTIONS AU SERVICE DES TRANSITIONS EN COURS »**

Afin de contribuer au développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) du Territoire, Paris Est Marne&Bois et la CRESS IDF lancent un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** pour mieux faire connaître les **structures de l'Économie Sociale et Solidaire de proximité**.

Vous êtes une structure qui agit sur le champ de l'ESS et souhaitez valoriser votre offre, candidatez pour faire partie des **10 premières structures** à être référencées dès 2023 dans le livret « **L'ESS à Paris Est Marne&Bois : levier au service des transitions en cours** ».

Ce document sera diffusé via les supports de communication de PEMB et auprès des différents acteurs du Territoire.

## **CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

**Sont éligibles à cet AMI toutes structures de l'ESS qui :**

- Possèdent un statut juridique
- Sont implantées sur le Territoire :
  - Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Le Perreux-sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur, Saint-Maurice, Vincennes & Villiers-sur-Marne
- Agissent dans l'un des domaines d'activité suivants notamment sur le Territoire :
  - Mobilité durable, cadre de vie et aménagement durable de la ville et de la santé publique
  - Déchets, économie circulaire et sobriété énergétique
  - Solidarité, action sociale, insertion et inclusion
  - Citoyenneté, culture, jeunesse et petite enfance
  - Développement local, commerces, alimentation durable
  - Mise en réseau, partenariat et coopération

## DIX STRUCTURES SÉLECTIONNÉES

En 2023, afin d'amorcer le cahier, dix structures de l'ESS seront sélectionnées pour apparaître dans le livret « Territoire Durable et innovant : L'ESS à Paris Est Marne&Bois : levier au service des transitions en cours » qui sera mis en ligne et diffusé par Paris Est Marne&Bois et la CRESS.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

**Les critères de sélection sont :**

- La conformité aux conditions d'éligibilité énoncées ci-dessus
- La date de réception du formulaire de candidature intégralement complété, les premiers formulaires reçus (date de réception des mails) seront prioritaires dans le référencement
- La diversité de structures par domaines d'activités, nous veillerons à ce qu'il y ait au moins une structure dans les 7 thématiques identifiées ci-dessus
- La complétude et la précision des éléments communiqués via le formulaire

## POUR CANDIDATER



### **Comment candidater ?**

Pour candidater, les structures devront remplir le formulaire de candidature et l'envoyer à l'adresse mail indiquée ci-dessous.

### **Quand candidater ?**

Jusqu'au 30 septembre 2023

### **Où candidater ?**

A l'adresse suivante : [cedric.dupas@cressidf.org](mailto:cedric.dupas@cressidf.org)